

SAINT-MARTIN

CONSEIL MUNICIPAL INFOS

JANVIER FEVRIER MARS AVRIL

2012

N°35

Le mot du Maire

A l'issue de cette période, largement accaparée par les élections Présidentielles, nous vous présentons le trente cinquième numéro de notre « Conseil Municipal Infos » afin de vous donner quelques informations sur l'actualité locale.

Les budgets de la commune, de la Communauté des Communes et des Syndicat intercommunaux (Ecole, Eau, Assainissement, Electricité, Rivières...) sont définitivement votés.

Pour la quatrième année consécutive les taux des 4 taxes communales, la Taxe d'Habitation, la taxe sur le Foncier Bâti, la taxe sur le Foncier non Bâti et la Contribution Foncière des Entreprises n'augmenteront pas en 2012.

La rénovation de notre école communale est aujourd'hui passée de la phase projet à la phase réalisation.

Avec le concours apprécié des parents d'élèves, des enseignantes et des élus nous avons procédé au déménagement des classes le 07 avril 2012. Un grand merci à tous les participants et RDV le 25 août pour l'aménagement de la nouvelle école, avant la rentrée des classes.

Provisoirement, jusqu'aux vacances d'été, les élèves de CM1 et CM2 occupent l'ancienne salle de classe de Saint-Martin tandis que les CP/CE1 et CE2 ont aménagé dans la salle de motricité de l'école de Momères.

Le plus ancien des deux bâtiments préfabriqués a été vendu. Une nouvelle destinée l'attend puisque son acquéreur va l'utiliser comme laboratoire de transformation de canards gras.

Après quarante ans de bons et loyaux services à l'école du village il est heureux que nous lui ayons épargné une médiocre fin à la décharge du Bécut.

Les entreprises vont se succéder jusqu'au mois d'août pour construire les nouveaux bâtiments.

Vous l'avez lu plus haut, malgré cet investissement très important pour le budget communal, les taxes communales n'augmenteront pas en 2012. De plus nous ne contracterons aucun emprunt pour financer cette opération. En effet le travail d'optimisation des finances effectué depuis plusieurs années (tous les emprunts ont été remboursés) et les démarches opérées auprès de la préfecture, du conseil général et des parlementaires nous permettent d'envisager cette opération avec une grande sérénité. Les subventions octroyées par ces partenaires sont à la hauteur de nos espérances.

Afin d'améliorer la sécurité routière sur la RD 935, dans la traversée du village, la signalisation au sol a été rafraîchie.

L'étude de notre future Carte Communale se poursuit. Nous espérons la validation de ce document d'urbanisme avant la fin de l'année.

Le forage du puits de gaz au quartier Coustaret est en cours. Nous saurons prochainement si le sous sol de Saint-Martin concentre ou pas une réserve de gaz naturel.

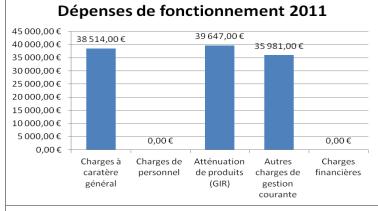
Pour conclure j'espère, qu'après cette longue période de mauvais temps, les beaux jours s'installent enfin et je vous donne RDV pour les prochaines échéances électorales, 1^{er} tour le 10 juin et 2^{ème} tour le 17 juin des législatives 2012, où j'aurai le plaisir de vous rencontrer.

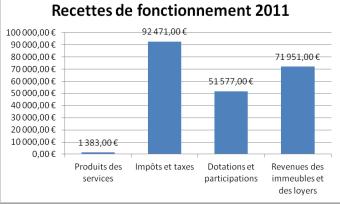
Jean-Claude Lassarrette

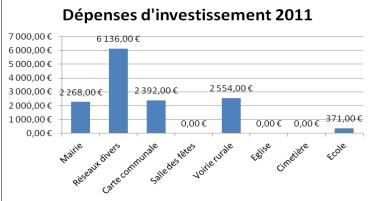
Finances

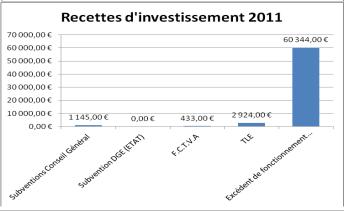
Résultats de l'exercice 2011

_	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0,00	60 344,24		329 080,69	0,00	389 424,93
Opérations de l'exercice	13 857,93	5 210,45	114 850,78	223 154,54	128 708,71	228 364,99
TOTAUX	13 857,93	65 554,69	114 850,78	552 235,23	128 708,71	617 789,92
Résultats de clôture	0,00	51 696,76	0,00	437 384,45	0,00	489 081,21
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	51 696,76	0,00	437 384,45	0,00	489 081,21
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	51 696,76	0,00	437 384,45	0,00	489 081,21









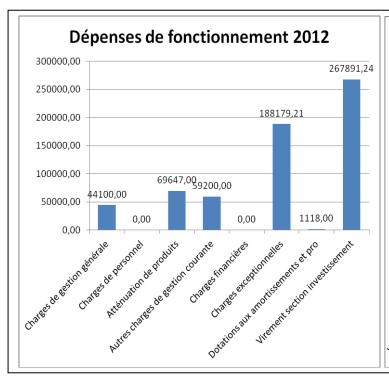
Evolution du taux 2012 des 4 taxes (TH, FB, FNB, CET)

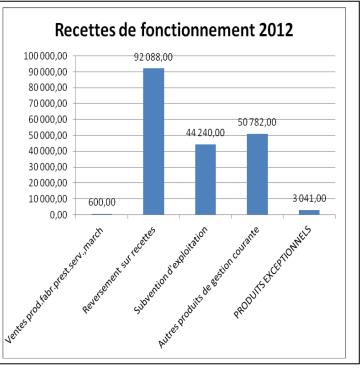
Les taux communaux d'imposition des 4 taxes (Taxe d'Habitation, Foncier Bâti, Foncier non Bâti et Contribution Foncière des Entreprises) pour la quatrième année consécutive n'augmenteront pas en 2012. Les taux de la communauté de communes Gespe. Adour. Alaric augmentent de 2%.

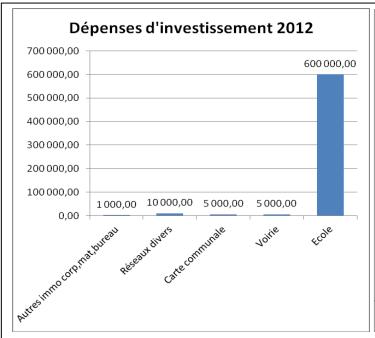
Le taux de la TEOM, « Taxe Enlèvement Ordures Ménagères » passe de 4,5% en 2011 à 6% en 2012. Pour financer les dépenses d'enlèvement et de traitement des Ordures Ménagères, le taux de cette taxe doit être porté à environ 10%. Aujourd'hui le budget communal compense la différence. Afin d'atténuer les effets d'une augmentation brutale de la TEOM le conseil municipal a décidé de proposer à la CCGAA de procéder à un rattrapage sur 5 ans soit, 1.5% en 2012 puis 1% d'augmentation tous les ans de 2013 à 2016.

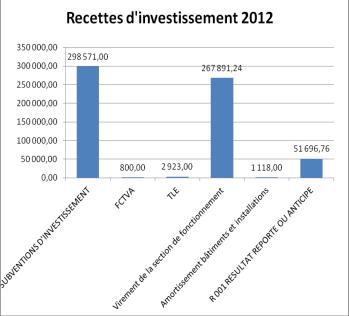
	Commune Taux 2011	Communauté G.A.A Taux 2011
Taxe d'habitation	11,80%	6,73%
Foncier Bâti	6,90%	3,47%
Foncier non Bâti	38,68%	21,64%
CFE	20,38%	9,70%
TEOM		6%

	PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2012						
	VUE D'ENSEMBLE						
	FONCTIONNEMENT						
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	630 135,45	192 751,00				
	+ + +						
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0,00	0,00				
RTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	437 384,45				
,	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	630 135,45	630 135,45				
		INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	623 000,00	571 303,24				
	+	+	+				
REP		_	т				
REP	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0,00	0,00				
REPORTS							
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	0,00				
REPORTS	U'EXERCICE PRECEDENT 002 RESULTAT DE	0,00	0,00 51 696,76				
REPORTS	U'EXERCICE PRECEDENT 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE = TOTAL DE LA SECTION DE	0,00	0,00 51 696,76 =				









LES CHEMINS DE RANDONNEES

Une date à retenir...

le 1^{er} JUILLET 2012

Il y a quelques jours, vous avez trouvé dans vos boîtes aux lettres le « GUIDE DES CHEMINS DE RANDONNEES » édité par la Communauté de Communes GESPE ADOUR ALARIC.

La ronde de ST MARTIN figure en page 20 de ce livret.

L'inauguration de tous ces chemins aura lieu le : DIMANCHE 1^{ER} JUILLET 2012

Nous vous proposerons au départ de notre village 2 à 3 circuits, de 2 à 15 kms, qui rejoindront vers 12 heures, le siège de la Communauté des Communes à **ARCIZAC ADOUR**.

Chacun portera son repas, un grand pique-nique avec animation sera prévu sur le terrain de sports ou éventuellement dans la salle des fêtes si le temps n'est pas favorable.

Nous vous communiquerons ultérieurement les heures de départ et les modalités d'organisation.

A pied, en courant, en VTT, à cheval...

Venez nous rejoindre nombreux et la fête n'en sera que plus belle!

L'espace des associations

Fête des Association 2012 « Saint-Martin s'amuse » : Le 23 juin 2012

- Animations l'après-midi
- Repas spectacle en soirée.

Des bulletins seront distribués dans les boites à lettres.

Pensez à vous inscrire.